méthode du choix aléatoire de façon que tous les citoyens aient une égale chance de figurer à l'échantillon. L'échantillon actuel comprend plus de 30,000 ménages choisis partout au Canada. Les estimations ne portent que sur les civils. Militaires, pensionnaires des institutions et Indiens des réserves sont exclus.

Les relevés de la main-d'œuvre permettent de classer les personnes âgées de 14 ans ou plus suivant leur activité durant la semaine qui a précédé l'enquête. Voici comment se définissent les divisions principales de la population:

Main-d'œuvre.—La main-d'œuvre civile se compose de la partie de la population civile hors-institutions, âgée de 14 ans ou plus, qui, durant la semaine de l'enquête, était employée ou en chômage.

Employés.—Les employés comprennent toutes les personnes qui, durant la semaine de l'enquête: a) ont fait un travail quelconque moyennant rémunération ou bénéfice; b) ont fait un travail quelconque qui a contribué à l'exploitation d'une ferme ou d'une entreprise par une personne apparentée faisant partie du ménage; ou c) avaient un emploi, mais n'ont pas travaillé à cause du mauvais temps, de la maladie, de différends industriels ou de vacances ou encore parce qu'elles prenaient congé pour d'autres raisons. Les personnes qui avaient un emploi mais qui n'étaient pas au travail durant la semaine de l'enquête et qui ont aussi cherché un emploi sont comprises parmi les chômeurs à titre de personnes sans travail et en quête d'emploi.

Chômeurs.—Les chômeurs comprennent toutes les personnes, qui, durant la semaine de l'enquête: a) étaient sans emploi et cherchaient du travail, c'est-à-dire qui n'ont fait aucun travail et en cherchaient durant la semaine de l'enquête; ou qui auraient cherché du travail n'eussent-elles été temporairement malades, en congédiement indéterminé ou prolongé, ou persuadées qu'il n'y avait pas de travail approprié dans la localité; ou b) qui ont été en congédiement temporaire durant la semaine entière, c'est-à-dire dans l'attente d'être rappelées à un emploi d'ou elles avaient été congédiées pour moins de 30 jours.

Population non comprise dans la main-d'œuvre.—Cette population comprend tous les civils âgés de 14 ans ou plus (sauf la population des institutions) qui ne sont pas classés employés ou chômeurs. La catégorie envisagée ici englobe les personnes qui fréquentent l'école; celles qui tiennent maison; celles qui sont trop âgées ou autrement inaptes au travail et celles qui sont délibérément inactives ou retirées. Les maîtresses de maison, les étudiants et les autres personnes qui ont travaillé une partie du temps sont classés employés; s'ils étaient en quête de travail ils sont classés chômeurs.

Les estimations découlant des enquêtes sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage. En général, le pourcentage d'erreur tend à diminuer à mesure que le chiffre de l'estimation augmente. Il y a environ 19 chances sur 20 que la différence entre l'estimation et le chiffre qu'aurait donné un dénombrement complet soit moindre que celle qui est indiquée ci-dessous. Les variabilités d'échantillonnage indiquées sont des moyennes, puisque les erreurs d'échantillonnage diffèrent de caractéristique en caractéristique; dans le cas des sanstravail, en particulier, la variabilité d'échantillonnage est d'environ 40 p. 100 supérieure à la moyenne générale.

| <u>Cr</u> | iiffre de l'estimation | Variabilité<br>d'échantillonnage |
|-----------|------------------------|----------------------------------|
| 10,000    | ·····                  |                                  |
| 50,000    | •••••                  | 8,000                            |
| 100,000   |                        |                                  |
| 500,000   |                        | 24,000                           |
| 1,000,000 |                        | 33,000                           |
| 5,000,000 |                        | 58,000                           |
| 6,000,000 |                        | 60,000                           |